

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

## 1. Motion au sujet de la RN 149

Le maire donne lecture d'un projet de motion relative à la sécurité de la nationale 149 traversant la commune : 7 accidents mortels sur une distance de 500 m.

« Les élus de la commune de CHICHE représentant les 1.501 habitants ainsi que les trop nombreux administrés qui ont perdu un membre de leur famille dans un accident de la circulation,

Considérant que la promotion d'une route Centre Europe Atlantique a débuté en 1954 et que 55 ans plus tard les élus doivent encore plaider pour sa réalisation. ;

Considérant que le désenclavement du Nord Deux-Sèvres mérite enfin toute l'attention de l'Etat ;

Regrettant le nombre de tués et de blessés depuis 8 ans (2001 – 2009) sur un itinéraire particulièrement dangereux : 8 tués sur la commune dont 7 sur une portion de 500 m !

Rappelant leur position ainsi que celle de tous les élus du Pays du Bocage Bressuirais déjà exprimée sur ce dossier en décembre 2003, mai 2005 et décembre 2006 ;

Constatant qu'en décembre dernier l'Etat a décidé, avec le plan de relance de l'économie, « *l'accélération, voire l'achèvement de la réalisation de projets techniquement prêts sur l'ensemble du territoire* » ;

Remarquant que le Département des Deux-Sèvres a été manifestement sous-doté en termes de relance des investissements publics soutenus par l'Etat pour favoriser la reprise de l'activité économique :

**DEMANDENT instamment au Président de la République :**

- **L'inscription des crédits nécessaires à l'achèvement et la continuité du tronçon de la RN 149 en 2 x 2 voies dans les programmes de développement et de modernisation d'itinéraires 2007 – 2013 ;**
- **La sécurisation de la RN 149 par l'abattage des platanes jugés dangereux, la pose de glissières de sécurité et tout dispositif visant à améliorer la circulation sur cet axe trop souvent le théâtre d'accidents mortels. »**

Destinataires :

- Mr le Président de la République
- Députés et sénateurs
- Présidents communauté de communes et pays du bocage
- Préfète – Sous Préfète
- DDE - DIRCO
- Association Nantes-Poitiers-Limoges

## 2. Compte rendu des commissions

### a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

- Station d'épuration :

Premiers résultats d'analyses corrects même si pour l'instant le fonctionnement n'est pas à son maximum.

- portails à la salle des fêtes :

Modification sur l'un des deux portails : portail roulant côté Sud remplacé par un portail auto portant pour éviter de couper l'enrobé, pas de seuil et de temps de séchage (3 semaines). Plus value de 1.200 € mais à déduire 500 € pour la main d'œuvre des employés communaux.

Accord du conseil attention cependant à la garantie du bon fonctionnement de ce système.

- conseil d'école

L'ensemble des engagements de la commune a été rappelé par le maire.

1) Devis d'isolation phonique d'une classe : 3.349 € TTC. A voir ultérieurement car non prévu au budget.

2) Devis anti-pince doigts pour 2 portes principales : 327,66 €. Accord du conseil.

3) Bureau pour la directrice : administration, réception des parents, réunion de l'équipe enseignante, classe pour l'enseignement de soutien, etc... Mr MARY propose la reprise du logement locatif libéré à la fin du mois d'août.

- Inconvénient : perte du loyer (450 € mensuel)
- avantages : plusieurs pièces disponibles pour l'école et l'administratif, plus de cohabitation entre locataires et école (stationnement de voiture, chien errant dans la cour, etc...).

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer pour la reprise de ce logement qui est, rappelons-le complètement imbriqué dans l'école. Il convient de choisir entre une rentrée financière en moins ou donner plus de confort à l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil vote pour à la majorité.

Précision est faite de la possibilité de faire une classe au rez-de-chaussée et de créer une continuité entre les classes. Attention cependant à limiter les frais pour des travaux.

- Mr BOUSSARD rappelle qu'il est toujours intéressé pour participer au conseil d'école.

#### **b. Commission « Enfance Jeunesse »**

- cantine : arrêt de Meggie BLANCHARD pour congés maternité à la fin du mois de juin. Mme COURJAUD a assuré le remplacement et est intéressée pour le continuer à la rentrée. Il est évident que Mme COURJAUD assure pleinement le remplacement et qu'il est difficile de trouver une remplaçante pour 20 h hebdomadaires sur une courte durée (septembre à novembre).
- soirée débat sur « internet et l'enfant » prévue fin octobre ou début novembre : constitution d'un groupe pour l'organisation.
- Conseil des jeunes :
  - o l'expo photo est en cours
  - o accueil des roumains :
    - invitation du conseil le 2 août pour le vin d'honneur et la messe avant, vin d'honneur offert par la commune.
    - subvention accordée pour la France : 6360 € sur justificatifs et 5875 € pour la Roumanie. 19 jeunes seront reçus en France, des sorties et activités diverses sont prévues.

Le maire propose de s'engager pour une subvention qui permettra l'équilibre des comptes qui seront présentés à la fin de l'action par Famille Rurale. Mme MERCERON présente un prévisionnel qui prévoit une subvention d'environ 2000 à 3000 €. Si le déficit était trop élevé, il conviendrait de revoir les sorties et peut-être même prévoir de ne pas prendre en charge les entrées dans les parcs ou autre pour les chichéens. Rappel : le conseil avait décidé 2000 € l'année dernière. Il confirme sa décision.

#### **c. Commission « Voirie - Environnement naturel »**

1) Travaux de voirie 2009 : Le conseil décide de retenir l'entreprise la moins disante : entreprise JOSELON de CHICHE pour la somme de 33.437 € TTC.

2) achat d'un lamier pour 26.957 € chez SARL CHUPIN reprise de notre matériel comprise. Date de livraison : 15 Septembre impérativement. Service après-vente assuré par le fournisseur.

3) balayeuse pour les routes : (dépense réalisée en 2009 : 800 € pour location d'une machine pour 9 h). Voir les communes environnantes pour un achat groupé et essai sur une machine d'occasion ;

4) travaux rue du stade : en cours de finition. Voir pour une finition en bi-couche avec prise en charge de la plus value par la commune. Les riverains subissent des nuisances : poussières et circulation des engins de chantier. Fin des travaux prévus : dernière quinzaine de juillet.

5) Maisons fleuries : le jury est passé vendredi dernier avec prêt du véhicule par les Mr Gatard (109 km) que le conseil remercie. Classement en cours.

6) La serre d'occasion a été démontée (20 m x 8,50 m) : voir l'emplacement exact près de l'atelier municipal.

#### **d. Commission Vie Associative**

Mr BERTIN sollicite le maximum de participation de la part des conseillers pour les diverses permanences à tenir durant la journée du 14 juillet. Le SVL mettra à disposition des containers pour le tri.

#### **e. Commission « Communication – Information »**

- bulletin municipal en cours de distribution.
- Panneau plan de ville : contrat signé le 13 juin 2007 pour 6 ans mais tous les 2 ans, le panneau doit être actualisé et mis à jour. Le contrat pourra être dénoncé le 13 janvier 2013. Revoir l'emplacement sur la place St Martin.
- 4 bornes : courrier du Conseil Général qui accuse réception des documents et nous informe que le dossier est en cours d'instruction : demande d'avis auprès de différentes commissions.
- Accueil d'un stagiaire du 21 juillet au 29 juillet à la voirie pour 50 heures.
- Un courrier recommandé de mise en demeure pour le nettoyage de la parcelle située au 47 Grand'Rue a été adressé aux propriétaires
- Courrier de l'école Henri Dès pour l'achat de 10 chaises : à commander pendant les vacances.

#### **f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »**

Compte rendu et présentation de la visite du centre de Champdeniers par Mr FAURET.

Grâce à cette installation, les déchets en enfouissement ont été diminués de 30 %.

### **3. PROPOSITION DE CESSION D'UN CHEMIN PRIVE**

L'association des randonneurs s'est rendue sur place. Il a été constaté que ce chemin situé vers la Maison Neuve est dans le prolongement d'un chemin communal situé de l'autre côté de la nationale. Ce chemin est particulièrement encaissé et humide mais l'offre est intéressante pour la commune. Accord du conseil pour l'acquisition.

### **4. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE LA GARDERIE**

Après avoir lancé une consultation de maîtrise d'oeuvre, seulement une réponse nous est parvenue. Il s'agit du cabinet d'architecture COGNY. Montant des honoraires : 23.957 € pour une mission complète.

Estimation prévisionnelle des travaux : 145.000 € HT.

Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer le contrat d'engagement.

## **5. MISSION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE POUR LES TRAVAUX DE LA GARDERIE**

Deux propositions ont été reçues :

Madame Gisèle REAU pour un montant de 1.510 € HT

Monsieur Jean-Yves SILORET pour un montant de 1.550 € HT

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le conseil décide de retenir la moins disante, à savoir Madame REAU de Terves.

## **6. ACCORD DE SUBVENTION POUR TRAVAUX RUE DU STADE**

Au titre des amendes de police, une subvention de 7.306 € pour aménagement rue du stade et sécurisation de l'accès à l'école Notre Dame a été accordée.

## **7. CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Dans le cadre de l'ATESAT, la DDE propose un tableau de classement unique des voies communales : Mr MERCERON prendra connaissance de ce dossier avant de prendre une décision.

## **8. ECLAIRAGE DE LA RUE DU FOUR**

Une consultation a été faite par SEOLIS. Le résultat est le suivant :

- ETDE : 685.15 € HT
- SEP : 400.15 € HT
- CETP : 478.66 € HT

Le conseil opte pour la proposition de la SEP moins disante.

## **9. CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le maire a rencontré un responsable de l'éclairage public chez SEOLIS, actuellement en charge de l'entretien du parc de lampadaires de la commune.

219 points d'éclairage ont été contrôlés. L'ensemble est en bon état.

Nouvelle proposition de SEOLIS : contrat de 3 ans pour assurer la maintenance et les travaux d'entretien peut être conclu avec SEOLIS pour 11.036 € pour les 3 ans.

Après avoir relevé les dépenses d'entretien de l'éclairage et les dépannages depuis 3 ans sur la commune, le conseil décide de ne pas donner suite à la proposition de SEOLIS.

## **10. TRANSPORTS SCOLAIRES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE ET SECURITE**

- Prix de la carte pour 2009/2010 : 48 €, soit une baisse de 20 % par rapport à l'année dernière.

Le maire demande au conseil municipal le maintien ou non du montant de la subvention de 20 € donnée pour chaque enfant. Après avoir voté à main levée : accord du conseil à l'unanimité.

- Deux courriers ont été reçus en mairie au sujet du manque de discipline des enfants empruntant le car scolaire matin et soir. L'un émanant d'une famille qui n'utilise pas le service et l'autre anonyme. Après en avoir délibéré sur les obligations et l'utilité de mettre un accompagnateur dans le car, le maire informe qu'il est en attente de la réponse du Conseil Général à ce sujet.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la réception d'une circulaire préfectorale, le conseil doit se prononcer sur le nombre de bureau de vote pour l'année prochaine. Après avoir constaté lors des dernières élections que le déroulement du vote s'est correctement passé, le conseil décide de conserver un seul bureau à la salle des fêtes.
- Compte rendu de la CLIS : la CLIS du CET d'Amailloux s'est réunie le 10 juin 2009 pour faire le bilan de l'année 2008.
  - On peut constater une chute du tonnage des déchets provenant du SMITED du fait de la mise en place du centre de Champdeniers et un maintien des déchets de la CAN de Niort (pas de tri).
  - La SITA a fait une demande d'augmentation du volume de stockage pour répondre à la demande du département de la Vendée pour une durée de 1 à 2 ans sans dépasser 100.000 T.
  - Le problème récurrent des odeurs a été bien évidemment abordé. Pour remédier à ces nuisances, la SITA a fait la commande d'une torchère en remplacement du système actuel pour limiter les échappements de gaz. Des points de contrôle ont été définis pour réaliser une mesure des odeurs en différents points de la commune. Les résultats doivent être transmis en mairie toutes les semaines.

Or, à ce jour, aucun résultat n'a été transmis. Un courrier de demande d'explications sera envoyé à la SITA en ce sens.

Le maire précise que le conseil municipal n'est en aucune façon indifférent à ce problème mais constate cependant sa faible influence face aux responsables de la SITA. Affaire à suivre.

12. Demande de la St Hubert pour location des WC chimiques et d'un groupe électrogène pour le stock car : accord du conseil.
  13. Information sur une campagne d'inventaire sur les chauves-souris dans les bâtiments privés et agricoles de la commune.
  14. Route Nationale 149 : refaire la ligne médiane en traversée du bourg.
-